



Assemblée générale

Distr. limitée
6 juin 2023
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante-sixième session

Vienne, 31 mai-9 juin 2023

Projet de rapport

Additif

Chapitre II

Recommandations et décisions

H. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

1. Le Comité a examiné le point de l'ordre du jour intitulé « L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies », conformément à la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale.
2. Les représentantes et représentants de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Mexique et du Pakistan ont fait des déclarations au titre de ce point. Le représentant de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), commission régionale dotée du statut d'observateur, a également fait une déclaration. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont aussi été faites par les représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Comité était saisi des documents suivants :
 - a) Rapport de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales sur les travaux de sa quarante et unième session et de ses seizième, dix-septième et dix-huitième sessions ouvertes ([A/AC.105/1291](#)) ;
 - b) Rapport du Secrétaire général intitulé « Coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies : orientations et résultats escomptés pour la période 2022-2023 – renforcement des capacités pour un avenir inclusif » ([A/AC.105/1292](#)) ;
 - c) Document de séance intitulé « The International Telecommunication Union: activities and agenda items of the World Radiocommunication Conference 2023 » (L'Union internationale des télécommunications : activités et points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications 2023) ([A/AC.105/2023/CRP.23](#), en anglais seulement).



4. Le Directeur par intérim du Bureau des affaires spatiales a informé le Comité que la quarante et unième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) s'était tenue à Bangkok, les 7 et 8 décembre 2022. Elle avait été accueillie à la CESAP et avait été organisée avec l'appui actif de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP.
5. Le Comité a noté que la seizième session ouverte d'ONU-Espace, intitulée « Atelier conjoint ONU-Espace/UN-SPIDER et table ronde de haut niveau sur les techniques spatiales au service de la réduction des risques de catastrophe », s'était tenue à Bangkok le 9 décembre 2022 ; que la dix-septième session ouverte d'ONU-Espace, intitulée « ONU-Espace/Forum mondial de l'espace, session IV : L'espace au sein du système des Nations Unies », s'était tenue en ligne le 14 décembre 2022 ; et que la dix-huitième session ouverte d'ONU-Espace, sur la définition des besoins des États Membres et des entités des Nations Unies en matière de renforcement des capacités d'utilisation des observations spatiales, s'était tenue à Vienne, du 1^{er} au 3 mars 2023, conjointement avec la douzième réunion du Groupe de travail sur le renforcement des capacités et la démocratie des données du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS).
6. Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général intitulé « Coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies : orientations et résultats escomptés pour la période 2022-2023 – renforcement des capacités pour un avenir inclusif » (A/AC.105/1292). Il s'est félicité de l'accent mis dans le rapport sur la nécessité d'intensifier les efforts et d'éviter le chevauchement des activités liées à l'utilisation des techniques spatiales et de leurs applications au sein du système des Nations Unies, ainsi que sur l'importance des mandats de renforcement des capacités dans le système des Nations Unies.
7. Le Comité a pris note avec satisfaction de la publication « Space-related activities within the United Nations system » (Les activités spatiales menées au sein du système des Nations Unies) (ST/SPACE/84, en anglais seulement), qui avait été établie par le Bureau des affaires spatiales et publiée sur son site Web.
8. Le Comité a noté que l'Union internationale des télécommunications (UIT) tiendrait la Conférence mondiale des radiocommunications 2023 (CMR-23) à Doubaï (Émirats arabes unis) du 20 novembre au 15 décembre 2023.
9. Le Comité a noté que la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique s'était tenue en Indonésie en octobre 2022, sur le thème « Espace+ pour notre Terre et notre avenir ». Il a également noté que dans la Déclaration ministérielle sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique, adoptée à la Conférence, les États étaient encouragés à mieux intégrer les techniques et les innovations numériques aux applications spatiales traditionnelles et à faire progresser les applications d'informations géospatiales.
10. Le Comité a noté que le troisième segment du programme de l'Organisation indienne de recherche spatiale consacré à l'assemblage de nanosatellites et à la formation dans le cadre d'UNISPACE (UNNATI) s'était déroulé du 15 octobre au 15 décembre 2022 et qu'une formation pratique à l'assemblage de nanosatellites avait été prévue.
11. Le Comité a noté que le Secrétaire général, dans sa note d'orientation intitulée « Pour l'humanité tout entière – l'avenir de la gouvernance de l'espace extra-atmosphérique », avait recommandé que les entités des Nations Unies resserrent leur collaboration, notamment dans le cadre d'ONU-Espace, en vue de mieux se concerter pour mettre en commun des données, renforcer les capacités du système des Nations Unies et coopérer aux fins de l'acquisition d'informations spatiales, afin d'accélérer l'utilisation des biens spatiaux au service des objectifs de développement durable.
12. Le Comité a encouragé les entités du système des Nations Unies à participer, selon qu'il conviendrait, aux efforts de coordination déployés par ONU-Espace.